



RSA et état d'urgence

Par **latineden2**, le **02/11/2020** à **02:19**

Bonjour,

Je suis sous une menace de radiation du RSA. Je suis au RSA socle, inscrit et suivi par pôle emploi. On veut m'imposer un suivi supplémentaire qui, selon moi, ne ferait que doublon. On a rejeté mon recours au Conseil Général.

Ma question est : peut on me suspendre, me radier, me baisser le RSA pendant le confinement de la deuxième vague d'octobre ou bien jusqu'à la fin de l'état d'urgence qui finit mi février 2021 ?

Merci d'avance pour votre réponse, merci de bien différencier confinement et état d'urgence qui ne sont pas les mêmes périodes.